

SCELLANT EFFISUS BLOCK JP

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTERPRISE

Nom du Produit

Scellante Effisus Block JP

Emploi de la Substance/ Préparation

Étanchéité des joints

Enterprise/ Fournisseur

Up-Way Systems, Lda. R. Dr. Oliveira Salazar, 88 4780-453 Santo Tirso T: +351 252 809 121 F: +351 252 859 298

Tél. D'appel D'urgence

112

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

D'après la signification figurant dans les directives sur les préparations de l'U.E. le produit n'est pas dangereux.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Information chimique générale

1 - Produit d'étanchéité pour les joints avec composant de silicone.

Substances base de la préparation

Polydimethylsiloxane.

Remplissages inorganiques.

Déclaration d'ingrédients

< 1 % Butane-2-um O,O',O"-(vinylsilylidyne)trioxime EINECS 218-747-8 CAS 2224-33-1 Symbole Xi phrases-R R36/38, R43 < 1 % Butane-2-um O,O',O"-(méthylsilylidyne)trioxime EINECS 245-366-4 CAS 22984-54-9 Symbole Xi phrases-R R36/38, R43 < 1 % N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine EINECS 217-164-6 CAS 1760-24-3 Symbole Xi phrases-R R41, R43, R52/53

< 1 % Butanone oxime EINECS 202-496-6

CAS 96-29-7

Symbole Xn

Phrases-R R21, R40, R41, R43

Pour connaître le texte complet des phrases-R indiquées par codes, consulter la section 16 « Autres informations ».



4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Informations générales

En cas d'effets adverses, consulter un médecin.

Après inhalation

Aller dans une zone d'air pur.

Après un contact avec la peau

Nettoyer immédiatement la zone affectée, avec un chiffon doux et laver ensuite avec de l'eau courante et du savon doux; appliquer une crème de soin pour la peau.

Après un contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau courante. Consulter un médecin si nécessaire.

Après ingestion

Se rincer la bouche et la gorge. Boire 1-2 verres d'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens de lutte adéquats

Dioxyde de carbone.

Poudre.

Sable.

Mousse

Eau pulvérisée.

Moyens de lutte qui ne devraient pas être utilisés pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à haute pression.

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Utiliser un équipement protecteur.

Utiliser un appareil de respiration autonome.

Dangers particuliers du produit lui-même

En cas d'incendie, du monoxyde de carbone (CO) et du dioxyde de carbone (CO2) peuvent être libérés.

Information supplémentaire

En cas d'incendie, maintenir les conteneurs frais en les pulvérisant avec de l'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection.

Précautions environnementales

Ne pas éliminer vers des crépines/des eaux de surface/des eaux souterraines.

Procédures de nettoyage et recueil

Supprimer mécaniquement.

Supprimer le matériel contaminé comme un résidu conformément au point 13.





7. MANIPULATION & STOCKAGE

Manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Stockage

Stocker dans un local frais et sec.

Stocker dans un local sans gel.

Températures entre 0°C et +30°C.

Ne pas stocker près d'oxydants.

Ne pas stocker près de comestibles ou autres consommables (café, thé, tabac, etc.).

8. CONTRÔLES DE L'ÉXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Information supplémentaire pour la conception/le dessin d'un système

Pas d'information supplémentaire, voir section 7.

Protection respiratoire

Inutile.

Protection pour les mains

Pour des contacts courts (par exemple protection contre les éclaboussures), nous recommandons des gants de protection en caoutchouc de nitrile (épaisseur du matériau > 0,4 mm, temps jusqu'à la rupture > 480min) conformément à l'EN 374. Fabricant, comme par exemple, l'entreprise allemande KLC, type Camatril Velours 370. En cas d'expositions plus longues et de contacts répétés, il est à noter que dans la pratique, les temps de pénétration peuvent être considérablement plus courts que ceux déterminés conformément à l'EN 374. Les gants de protection doivent toujours être vérifiés quant à leur adaptation au local de travail (par ex. stress mécanique et thermique, compatibilité du produit, effets antistatiques, etc.). Les gants doivent être remplacés dès les premiers signes d'usure. L'information fournie par les fabricants et celles qui figurent dans les directives des associations de commerce sur la sécurité industrielle doivent toujours être respectées. Nous recommandons que soit dessiné un plan de soin avec les mains en fonction des conditions de travail, en coopération avec le fabricant des gants et l'association commerciale.

Protection pour les yeux

Lunettes de serrage et scellées.

Protection pour le corps

Vêtements de protection adéquats.

Mesures de protection et mesures d'hygiène

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Retirer immédiatement les vêtements sales ou mouillés. Laver toute portion de peau contaminée avec beaucoup d'eau et de savon, soigner la peau.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant les travaux.

Se laver les mains avant et après les intervalles et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Caractéristiques générales

État fourni: -État: -Odeur: -Couleur(s): -

Propriétés physiques et chimiques

Densité (20°C): 1,0g/cm3.

Solvabilité (qualitatif) (23°C; solvant : eau): insoluble.

Caractéristiques variées d'un liquide pâteux, selon la coloration.





10. STABILITÉ & RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

Pas de décomposition s'il est utilisé selon les spécifications.

Matériaux à éviter

Aucun s'il est utilisé conformément à son objectif.

Produits de décomposition dangereuse

Inconnus.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information toxicologique

D'après ce que nous savons, aucun effet nocif ne résulte de l'usage du produit si celui-ci est utilisé et manipulé correctement.

Sensibilisation

Après un contact, il peut provoquer une sensibilisation de la peau.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Information écologique générale

Ne pas vider dans les caniveaux, sur les sols ou dans les cours d'eau.

Biodégradation finale

Ce produit n'est pas biodégradable.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Élimination du produit

Incinérer ou traiter dans une unité de traitement de résidus avec l'approbation des autorités locales responsables. Les numéros de code valables de la CEE pour les résidus ne sont pas liés à ce produit et sont plutôt liés aux sources. Le fabricant n'est donc pas capable de spécifier les codes de résidus de la CEE pour les articles ou les produits utilisés dans les différents secteurs. Ceux-ci peuvent être requis directement au fabricant.

Élimination des emballages avec des résidus

Recycler les emballages uniquement s'ils sont entièrement vides.

Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être supprimés de la même manière que le produit.

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Non dangereux conformément au RID, à l'ADR, à l'ADNR, à l'IMDG, à l'IATA-DGR.





15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Phrases-S

S2 Maintenir hors de la portée des enfants.

S24 Éviter le contact avec la peau.

S37 Utiliser des gants adaptés.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et montrer ce conteneur ou cette étiquette.

Information supplémentaire

Non soumis à une identification réglementaire.

Déclaration spéciale

Contient du Butane-2-um O,O',O"-(méthylsilylidyne)trioxime, N-(3-(Triméthoxysilyl)propyle)éthylènediamine, Butano-2-um O,O',O"-(vinylsilylidyne)trioxime, Butanone Oxime. Peut provoquer une réaction allergique.

Informations/législation nationale

WGK: 1, produit légèrement dangereux pour les eaux. (allemande VwVwS du 17 mai 1999). Classement conforme à la méthode d'évaluation.

Classe de stockage VCI: 10.

16. AUTRES INFORMATIONS

Le texte complète dês phrases R est indiqué dans cette fiche de données de sécurité. L'étiquetage de produit est indiqué dans section 15.

R21 Nocif au contact avec la peau.

R36/38 Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.

R40 Évidences limitées sur un effet cancérigène.

R41 Risque sérieux de provoquer des lésions oculaires.

R43 Peut provoguer une sensibilisation au contact de la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut avoir des effets adverses à long terme sur les environnements aquatiques.

Informations supplémentaires

Cette information est basée sur notre niveau actuel de connaissances et est conforme à l'état dans lequel elle est fournie. L'information est destinée à décrire nos produits du point de vue des pré-requis de sécurité et n'est pas destinée à garantir une propriété spécifique.

Document

SDS: 248993 V001.0 / Révision: 27/02/2007/ Date 'd' impression: 30/08/2007

Vérsion

V 1.1 - OG - 01/03/2013

